

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Band: 8 (1962)
Heft: 5

Artikel: Cercle suisse d'Agen : soirée des jeunes
Autor: B.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CERCLE SUISSE D'AGEN

SOIREE DES JEUNES

Pour clôturer ce premier trimestre les jeunes de notre colonie se réunirent au cours d'une soirée dansante. Cette dernière se déroula, le samedi 31 mars 1962, chez nos compatriotes M. et Mme Max Imhof dans leur sympathique demeure qu'est le « Peyroulet », situé à Montréal-du-Gers.

Dès 21 heures, les voitures arrivent les unes après les autres déversant une hécatombe de jeunes. Ce fut une cinquantaine de garçons et filles qui participèrent sans tarder aux différentes festivités. Il est vrai que la salle de réception, décorée avec goût par les emblèmes de nos cantons, offrait son petit air de fête.

Bien entendu, l'électrophone se chargea de participer à la bonne gaieté. Tous trouvèrent dans les danses leur part de joie, aussi bien les amateurs des danses modernes, que les fanatiques du landler et de la polka.

Nous trouvant en période de Carnaval nous ne pouvions que rendre hommage à cette majesté et lui faire honneur. Ce fut chose faite... Quelques-uns se déguisèrent pour participer au concours de travestis. Le choix du jury fut très délicat vu la nature et la perfection des déguisements.

Puis ce fut la projection de deux films suisses mis à notre disposition par l'Office national suisse du Tourisme à Paris.

Après cette dernière, le responsable du groupe des J.A.S. transmet les différentes informations émanant du Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne. En quelques mots, il rappela les divers camps organisés en Suisse à l'intention des Jeunes Suisses de l'étranger.

Agreeable et sympathique soirée qui ne se termina qu'au petit matin et dont chacun gardera un excellent souvenir.

B. G.

DIJON

Nous signalons à tous nos lecteurs et abonnés que la réunion annuelle des Suisses de France aura lieu les 2 et 3 juin à Dijon.

L'ordre du jour mentionnera les points suivants :

- 1) Article constitutionnel relatif aux Suisses de l'étranger.
- 2) Projet d'une coopérative de cautionnement.
- 3) A.V.S.
- 4) Divers.

★ ★ ★

L'AGRICULTURE HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN (par F. KELLER, président du Club agricole suisse)

Importants sont les problèmes, que l'actualité et l'avenir nous réservent. Pour la génération présente, un champ d'activités intéressant et plein de responsabilités ; pour notre jeunesse, des perspectives éternelles, des difficultés et des luttes.

Mais chacun, dans un bel élan de solidarité, est prêt à collaborer.

Vingt ans se sont écoulés, où nous parlions de Stalingrad, Tobruk, Monte-Cassino, du débarquement allié, de leur avance et de leur victoire.

Si j'ose écrire cet article comme Suisse à l'étranger et agriculteur, ce n'est pas pour exposer mon cas personnel, mais, dans un sens collectif, aider à surmonter bien des difficultés, à réaliser des problèmes déjà élaborés par les responsables dans une grande idée européenne.

J'ai assisté avec un grand plaisir cet automne dernier à l'inauguration officielle de l'O.L.M.A. comme représentant de la Chambre de commerce suisse en France (section Est).

Les paroles de notre Conseiller fédéral, M. Louis von Moos, restent gravées dans mon esprit. Une rose-rose avec des épines. La rose-rose, naturellement, c'est notre chère Suisse, les épines sont les difficultés y existant et plus particulièrement les problèmes agricoles.

Les événements d'il y a 20 ans, mentionnés au début, m'obligent à faire ressortir le rôle essentiel qu'a eu notre agriculture. Si les plus âgés se rappellent encore des faits, il faut éclairer et instruire la jeune génération. La production agricole a aidé à sauvegarder l'indépendance et la neutralité suisse ; sur le plan européen elle a aidé à terminer la guerre et à reconstruire l'Europe nouvelle.

Il est nécessaire aujourd'hui et même indispensable de maintenir cette agriculture et d'aider la classe paysanne. Le départ de la population agricole pour les villes doit être freiné par tous les moyens, non pas par des décrets, mais par une sage politique économique, qui donne à la population des campagnes les mêmes conditions de travail, de gains, le même standard de vie que dans l'industrie.

Les premiers pas doivent venir de l'agriculture elle-même ; elle doit s'adapter aux méthodes modernes de production. Elle ne doit offrir au marché que des produits de 1^{er} choix, mais elle doit être rémunérée en conséquence, pour assurer une rentabilité.

Cette première qualité peut être obtenue où les conditions naturelles le permettent ; du blé dans les terrains propices aux céréales, de l'herbe et du bon lait dans les vallées s'y prêtant, ailleurs l'élevage ; de la viande partout où les frais de production ne dépassent pas les prix de vente. Pour assurer ces conditions de base, il faut éclairer les producteurs, en espérant une bonne réceptivité de leur part, le cas échéant, une économie dirigée.

Depuis 25 ans, établi comme agriculteur en France, je tiens à soumettre ici mes réflexions. La devise : « Aide-toi, le ciel t'aidera », aurait pu être notre slogan. Avec cette certitude, nous avons créé peu après la guerre la première Société Suisse à l'étranger spécifiquement agricole. On se souvient encore de la période, où un crédit fédéral existait avec le but, d'établir des cultivateurs suisses en France. Nombreux sont ceux qui en ont profité ; plus nombreux encore les Suisses partis avant cette période. Beaucoup ont de grandes difficultés dont la plus importante est le financement de la modernisation.

Depuis des années, je cherche une solution. L'idée d'établir une base de crédit a occupé les délégués de la circonscription du Consulat de Besançon à Delle 1958, à Dôle 1959, à Nice 1960, et l'idée a percé jusqu'à l'Ambassade de Paris, où M. l'Ambassadeur Micheli, actuellement appelé à des fonctions encore plus hautes, a chargé son délégué, M. Senger, d'étudier la question. A l'occasion de la réunion des délégués des